

SPDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en sciences politiques, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques**, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- **Acquérir progressivement une culture poussée en science politique**, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques...

Ensemble des UE de blocs 2 et 3 dans le domaine des sciences politiques

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés.

UE de philosophie, économie, droit, histoire, sociologie, psychologie, dès le bloc 1

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques**, tant quantitatives que qualitatives
- **Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse** sur des problèmes politiques contemporains
- **Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données**, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).

UE de la séquence méthodes et méthodes quantitatives en blocs 1, 2, 3

- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**

- Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.

- Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

Ensemble de la séquence des UE de formation méthodologique de blocs 1, 2 et 3

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**

- Acquérir la maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales.

Ensemble des UE de langue en anglais des blocs 1,2,3

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques à horaire décalé est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme comporte deux volets : l'un généraliste, l'autre politologique

- **La partie généraliste du programme** vise l'acquisition d'une formation de base en sciences humaines et sociales. Cette connaissance s'acquiert, d'une part, par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, sociologie, psychologie) et, d'autre part, par des unités d'enseignement et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes gammes de méthodes d'analyse en sciences humaines et sociales.
- **La partie politologique du programme** s'articule à la fois autour d'unités d'enseignement d'introduction aux principales disciplines constitutives des sciences politiques (économie, droit public, sociologie politique, histoire politique) et d'unités d'enseignement de science politique, générales (science politique, science politique : textes fondateurs) et spécialisées (politique comparée, partis politiques et groupes d'intérêt, EU Politics, analyse de l'action publique, analyse des relations internationales...).

Bloc
annuel

○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	DS [q1] [45h] [5 Crédits]	1	2	3
				x		

○ Informatique et méthodes

○ BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)				
-------------	--	---	--	--	--	--

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPDB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- 🇫🇷 Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques

● BHDPO1110	Science politique	Olivier Paye	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
● BHDDR1121A	Histoire des institutions politiques et du droit	Serge Dauchy	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

● BHDPO1120	Droit	Christophe Mincke	FR [q1] [45h +15h] [10 Crédits] 🌐
● BHDDR1110	Droit constitutionnel I	Mathias El Berhoumi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Autres sciences humaines et sociales

● BHDPO1221	Histoire du temps présent	Béregère Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
● BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
● BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale	Jeanne-Marie Roux	FR [q1+q2] [90h] [10 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

● BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
● BHDPO1152	Démarche et méthodes en sciences sociales	Jean-Luc Nsengiyumva	FR [q2] [15h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Langue

● BHDPO1190	Anglais I	Milena Fontana Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------	--	---

SPDB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques

● BHDPO1312	Analyse des relations internationales ■	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	
-------------	---	---	--

SPDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

-

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **46.20800781 402.83300781 T9.2880020:B0 0 io7ndF1 ispengneme38 16.0nT61 Tm [(premier S 41ns3402.0scpe5j1m12a,**

PÉDAGOGIE

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques: exposés magistraux mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs, exercices collectifs, travaux personnels et monitorats.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-e-s adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

Dès le premier quadrimestre du 1er bloc annuel standardisé, des dispositifs sont prévus afin de familiariser l'étudiant-e au travail universitaire: initiation au travail universitaire, cours de propédeutique spécifiques au public de l'horaire décalé, monitorats de révision,...

Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) est également disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 09 - espo-hd-slb@uclouvain.be

Bureau : Marais 119 - 3e étage - bureau 3002

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Olivier Paye](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Amandine Orsini](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)